

EGSPT, le fil rouge du mandat

À l'approche du rendez-vous des EGSPT à Montreuil (93), le 24 septembre, petit bilan d'étape sur la mise en œuvre, les enseignements et les perspectives de ces États généraux.

Comme acté par la direction fédérale, les États généraux des services publics territoriaux (EGSPT) sont le fil rouge du mandat pour la mise en œuvre des décisions du 13^e congrès fédéral de la FDSP. Le slogan de ce congrès inspire directement les EGSPT : organisés, déterminés, nos syndicats à l'offensive. Il a également été décidé en CNF d'organiser un grand meeting des États généraux des services publics territoriaux le 24 septembre 2026 à la Bourse nationale de Montreuil afin de réunir 500 délégué-es sur la journée pour échanger sur ces EGSPT, sur leur mise en œuvre, en tirer les premiers enseignements et lancer la campagne des élections professionnelles qui se tiendront du 3 au 10 décembre de cette année.

Le patrimoine de ceux qui n'en ont pas

Pour quelles raisons la fédération a-t-elle décidé d'organiser les EGSPT ?

-Parce que la devise héritée de la Révolution française qui figure au fronton de nos mairies : Liberté, Égalité, Fraternité, est devenue une formule creuse, percutée, mise à mal par les politiques de privatisations et par les remises en cause des libertés démocratiques.

-Parce que les services publics territoriaux sont au cœur du quotidien de plus de 60 millions d'usager-es.

-Parce qu'il ne peut pas y avoir de services publics des collectivités sans agent-es publics, sans fonctionnaires formés, qualifiés pour mettre en œuvre des politiques publiques égalitaires fondées sur l'efficacité sociale et non sur la recherche de la rentabilité financière.

-Parce que les territoriaux demeurent les meilleurs spécialistes des besoins des usager-es.

-Parce que nous sommes et nous voulons rester des fonctionnaires citoyens, dont le statut, la garantie d'emploi, le droit à la carrière sont indissociables des services publics locaux.

-Parce que nos revendications (effectifs, salaires, conditions de travail) sont en harmonie avec les besoins des usager-es.

Nous partons aujourd'hui du postulat que le service public est le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas. C'est ce patrimoine que nous souhaitons mettre en débat au travers de l'organisation des EGSPT.

Des enjeux multiples

Les premiers enjeux des EGSPT sont d'ordre politique, avec la nécessité de remettre au centre des débats la nature de nos missions, afin de rappeler que celles-ci constituent le socle de notre vivre-ensemble. Ainsi, la défense des services publics territoriaux s'oppose aux projets de destruction portés par le Capital. Les élections municipales de 2026 ont été un moment privilégié pour faire rayonner ces états généraux, permettre d'opposer nos projets et visions politiques, arguments contre arguments, et gagner, par endroits, sur certaines revendications.

D'autres enjeux sont liés à la vie syndicale, au besoin de gagner en homogénéité dans notre fédération. Elle est une grande ruche dans laquelle des milliers d'abeilles militantes s'affairent à organiser des luttes souvent gagnantes. La mise



en œuvre des états généraux doit permettre à cette ruche de devenir essaim lorsque les circonstances l'y obligent, et que tous soient organisés pour frapper ENSEMBLE nos adversaires de classe et gagner sur nos revendications.

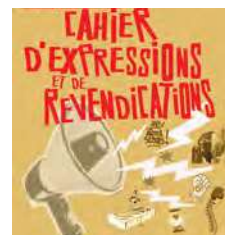
La mise en œuvre de ces états généraux est l'occasion de faire participer les syndiqué-es à la vie syndicale et aux décisions, de renforcer les échanges avec les agent-es, de faire progresser la syndicalisation, d'élaborer les revendications avec elles et eux et de travailler au renforcement du rapport de force pour les satisfaire.

La question de l'amélioration de la qualité de vie syndicale pour renforcer notre organisation et élever durablement le rapport de force est aujourd'hui incontournable et doit être au centre de nos décisions collectives.





Lien vers le cahier d'expressions et de revendications disponible sur le site fédéral en scannant le QR code



Du local au national

La mise en commun des cahiers d'expressions et de revendications (à retrouver sur le site fédéral) doit permettre la mise à jour de notre mémorandum revendicatif fédéral et engager chaque syndicat, chaque camarade, à le faire vivre en territoire. En vue des élections professionnelles de 2026 et des enjeux de représentativité, les EGSPT doivent permettre la création de nouvelles bases, de nouveaux syndicats et, sur la longueur, permettre à la CGT de renforcer sa première place dans les services publics et de reprendre le leadership général.

Dans une période marquée par une grande méfiance vis-à-vis des organisations constituées, qui se manifeste par des taux d'abstention records, il est nécessaire de rétablir les fondamentaux du syndicalisme, ce qui commence par la définition des revendications.

C'est de là que découle notre engagement syndical, en partant d'en bas : solliciter directement les collègues pour définir avec eux les revendications, et à partir de là engager l'action syndicale pratique, sur le terrain, pour en obtenir satisfaction. L'ensemble des luttes locales porte sur des revendications souvent très similaires dans le fond, la forme pouvant varier d'une collectivité à l'autre. Ces luttes locales sont nombreuses, et les victoires le sont tout autant. Si nous obtenons des résultats localement par la lutte, pourquoi ne serait-il pas possible d'obtenir des résultats sur le plan national ?

Aller du local au national, partir de l'addition des revendications locales pour construire notre cahier revendicatif national à porter là où cela se décide, en direction du gouvernement, faire converger les rapports de force locaux dans un rapport de force national, c'est là le sens de nos EGSPT.

Analyse des premiers retours de cahiers d'expressions et de revendications

Nous avons compilé les résultats des échanges, consultations, heures mensuelles d'information, réunions de commissions exécutives retranscrits sur les cahiers d'expressions et de revendications renvoyés à la fédération via la permanence fédérale (vous pouvez continuer à les envoyer à l'adresse mail : permanencefederale@fdsp.cgt.fr).

1. Constats sur le travail et les services publics

Les réponses décrivent une « *dégradation des conditions de travail* », avec « *davantage de précarité, davantage de contractuel·les* » et « *davantage de risques psychosociaux, davantage d'arrêts de travail* ». Plusieurs réponses dénoncent une « *surcharge de travail* », un management de la « *terreur* », des « *harcèlements* » et un « *marquage à la culotte* », devenus « *une façon de manager le personnel* ».

Dans certains services, « *le rôle du service public se détériore* », les collectivités se comportant « *comme des entreprises avec des cadences de travail infaisables* ». La casse du statut est un thème central : « *notre statut est attaqué de toutes parts* », les « *statuts sont cassés avec la politique actuelle* », ayant pour objectif de « *réduire les fonctionnaires* », voire de « *supprimer les fonctionnaires* ».

Les services sont de plus en plus externalisés : dans les services techniques, « *de plus en plus de tâches sont déléguées aux entreprises privées (tonte, entretien des espaces verts, ménage, cantine...)* », et dans certaines villes, « *la gestion des centres de loisirs 3-11 ans est confiée à une association prestataire* ».

2. Salaires, carrière et précarité

Les salarié·es parlent de « *salaires de misère* », du « *gel du point d'indice* » et d'un « *pouvoir d'achat fortement diminué* ». Des réponses évoquent des pertes directes : « *perte de rémunération de 10%* », « *jour de carence* », et « *GLPA disparue pour faire des économies sur le dos des petits salaires* ». La structure de carrière est vécue comme bloquée : « *pas d'évolution de carrière* », « *blo-cage à l'échelon 11 jusqu'à la retraite* », « *avancements de grade à la gueule de l'agent* », même « *si la personne a réussi des examens professionnels* ».

La précarité s'aggrave par le recours massif aux non-titulaires : « *notre FPT a perdu toute attractivité* », les jeunes « *enchaînent les contrats et ne sont que rarement titularisés* », et on voit un « *recours aux contractuels de plus en plus massif* » avec « *de plus en plus de CDD* ». Certains en viennent à dire : « *à refaire, je travaillerais dans le privé, le privé a bien plus d'avantages que les fonctionnaires* ».

3. Santé, usure et conditions matérielles

Les cahiers d'expressions et de revendications décrivent une « *dégradation de la santé physique et morale* » : « *usure professionnelle* », « *vieillessement des agents* » et mises à la retraite d'office devenues « *de plus en plus courantes* ». Le handicap et la maladie ne sont « *pas acceptés par les collectivités* », on constate un « *non-respect des restrictions établies par le médecin du travail* » et « *pas de visite médicale tous les ans* ».

Les moyens matériels sont jugés insuffisants : « *absence de matériel, matériel non professionnel* », « *manque de gants, de masques et de lunettes de protection* », « *pas d'EPI, pas de blouses, pas de chaussures de sécurité* ». Plusieurs réponses

mentionnent l'attente d'un « *management plus humain* », des EPI « *adaptés aux corpulences* » et des « *chaussures de travail neuves pour chaque agent titulaire et contractuel (une fois par an)* ».

4. Retraites, temps de travail, pénibilité

La réforme des retraites est massivement rejetée : les agent-es dénoncent une réforme « *défavorable* », des « *pensions de retraite trop basses* » et « *l'allongement de la durée de cotisation sans prise en compte de la pénibilité* ». Ils demandent le « *retour de la retraite à 60 ans* », parfois avec « *37,5 annuités* », et que les « *primes* » soient intégrées dans le calcul des pensions, avec « *indexation sur l'inflation* ». Le temps de travail est un autre enjeu : la mise en conformité aux « *1607 heures* » est vécue comme une attaque, avec des « *35 heures bafouées* » et des « *jours fériés supprimés* ». Plusieurs contributions revendiquent le « *passage aux 32h par semaine* », la « *semaine de 4 jours et de 32 heures* » et la « *reconnaissance de la pénibilité* » dans la fonction publique territoriale.

5. Égalité femmes hommes et lutte contre l'extrême droite

Les inégalités de genre sont très présentes : « *salaires mieux payés pour les hommes* », « *primes mieux payées pour les hommes* », « *pas d'égalité entre les femmes et les hommes* ». Des réponses pointent : « *temps partiel femmes* », « *pré-*

carisation des femmes », « *peu de femmes dans les postes à responsabilité* », ainsi que des écarts chiffrés de rémunération de « *21% en catégorie A, 15% en B et 24% en C* ». Parmi les revendications, on trouve « *égalité salariale réelle* », « *accès équitable aux postes à responsabilité* », reconnaissance du « *temps partiel choisi* » et protection renforcée contre les discriminations liées à la parentalité.

La montée de l'extrême droite est identifiée comme un danger pour le statut et les droits sociaux : certains constatent « *de plus en plus de fachos* », un « *ras-le-bol des politiques qui n'écotent rien* » et des discours racistes dans les équipes. Les réponses appellent à « *lutter contre les idées d'extrême droite* », à « *redire systématiquement que la CGT est contre toutes formes de xénophobie, d'antisémitisme ou de racisme* » et à « *se munir d'un plan de lutte contre toutes les discriminations* ».

6. Revendications et pistes d'action syndicale

Dans les réponses, les revendications convergent vers quelques axes : « *abrogation de la loi de transformation de la fonction publique* », « *augmentation de salaire de tous les territoriaux (titulaires et contractuels)* » d'au moins « *10%* », « *abrogation des jours de carence* » et « *retour à 100% d'indemnisation des arrêts maladie* ». Beaucoup demandent des « *plans de déprécarisation massifs* », la « *titularisation des contractuel-les sur postes permanents* » et que la réussite

aux concours ou examens professionnels ouvre « *automatiquement* » droit à la promotion.

Les actions envisagées vont des courriers, tracts, pétitions, HMI et réunions avec les directions jusqu'à des « *mobilisations* », « *manifestations* », « *actions de grève* » et la construction de « *rapports de force favorables* ». Dans plusieurs contributions, les syndicats prévoient des campagnes spécifiques (états généraux, enquêtes, questionnaires aux agent-es, mouvements de grève ciblés à la rentrée, etc.) pour faire vivre ces revendications sur le terrain.

Mettons les premières analyses en débat, échangeons sur nos pratiques, définissons nos positions revendicatives ! Pour une campagne des élections professionnelles dynamique, pour une fédération où chaque syndiqué-e compte, venez participer au grand meeting des États généraux des services publics territoriaux le 24 septembre à la Bourse nationale de Montreuil.

**Je m'inscris
au meeting
du 24
septembre**

